

**COMMUNE DE QUINTIN**  
**Département des Côtes**  
**d'Armor**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 08 septembre 2022**

Convocation du :	02 septembre 2022
Date d'affichage :	02 septembre 2022
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	13
Votants :	18

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux, le huit septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

**Etaient présents :**

CARRO Nicolas - AUBRY Isabelle - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - QUEMARD Bertrand - MORIN Sabine - BOQUEHO Stéphanie - RUEN Pauline - GUILLEMOT Sébastien - REPERANT Thibault - HELLARD Hugo - AUBRY Charlène - LE CHANU Fabienne.

**Absents excusés :** HAMON Jean-Paul, MAUJARRET Marie-Madeleine, CHATTARD-GISSEROT Thibault, LE BRIS Isabelle, COISY Thierry, LE FUR Corentin, LE BUHAN Erwan, POISSON François.

**Procuration :**

HAMON Jean-Paul à THERIN Emmanuel

MAUJARRET Marie-Madeleine à GUILLOU-COROUGE Françoise

CHATTARD-GISSEROT Thibault à CARRO Nicolas

LE FUR Corentin à QUEMARD Bertrand

LE BUHAN Erwan à AUBRY Isabelle

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Emmanuel THERIN.

**Délibération n° 2022/09/54 (nomenclature 7.1). Objet : Salle des fêtes : tarifs 2023.**

**Rapporteur : Nicolas CARRO**

Vu la délibération en date du 24 septembre 2021 par laquelle le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2023,

Considérant qu'il convient d'actualiser cette dernière,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs pour l'année 2023 comme suit

Nicolas CARRO présente le tableau des tarifs 2023 pour la location de la salle des fêtes et propose une évolution de tarif de 2% comme suit :

Envoyé en préfecture le 13/09/2022

Reçu en préfecture le 13/09/2022

Affiché le

13 SEP. 2022

ID : 022-212202626-20220908-2022\_09\_54-DE

	Désignation de l'utilisation		Quintin	Hors Commun e
Salle	Bal / Fest-Noz / Loto / Spectacle / Théâtre / Concert (pour association cuisine comprise)	Par jour (salle nue)	197 €	377 €
	Repas pour association ou particulier (sans la cuisine)	Par jour (salle nue)	197 €	377 €
	Congrès, assemblée pour collectivité et autre organisme d'intérêt général (syndicat, fédération, association départementale, régionale, nationale)	1/2 journée (salle nue)	183 €	268 €
		Journée complète (salle nue)	272 €	404 €
	Congrès, assemblée pour organisme privé & manifestation commerciale	1/2 journée (salle nue)	248 €	334 €
		Journée complète (salle nue)	371 €	501 €
	Séance destinée exclusivement aux scolaires	Entre le lundi et le vendredi midi	Gratuit	non applicable
	Séance destinée exclusivement aux scolaires	Le vendredi soir et le week-end	164 €	non applicable
	Forfait installation <b>ou</b> désinstallation		75 €	75 €
Forfait installation <b>et</b> désinstallation		152 €	152 €	
Cuisine	Utilisation partielle (lave vaisselle et chambre froide) par jour	Forfait jusqu'à 100 convives	61 €	120 €
		au-delà de 100 convives / personne	0,68 €	1,26 €
	Utilisation complète (partielle + piano) par jour	Forfait jusqu'à 100 convives	138 €	199 €
		au-delà de 100 convives / personne	1,43 €	2,04 €
Remplacement d'un article du couvert manquant ou vaisselle cassée	par pièce	3 €	3 €	
Remplacement matériel de cuisine manquant (plat, pichet, louche, couteau à pain, ...)	par pièce	11 €	11 €	

Caution	pour l'année	530 €	530 €
Tarif nettoyage	à l'heure	55 €	55 €

Pour les associations Quintinaises, à but caritatif ou humanitaire (mentionné dans le statut de l'association) :  
gratuité si entrée non payante / demi-tarif si entrée payante

Pour les associations hors Commune, à but caritatif ou humanitaire (mentionné dans le statut de  
l'association) : demi-tarif

Pour les associations hors Commune : attribution d'une 2ème date (vendredi, samedi, dimanche, jours fériés)  
: prix de la salle augmenté de 30%

Le tarif hors Commune s'applique:

- aux associations quintinaises s'adressant aux jeunes à partir de la 4ème réservation le weekend (vendredi soir inclus)
- à toutes les autres associations quintinaises à partir de la 3ème réservation le weekend (vendredi soir inclus)

Pour les particuliers louant la salle un weekend complet, cuisine non facturée le 2ème jour.

Pour expédition certifiée conforme.

M. Le Maire

Nicolas CARRO.

